

CAHIER D'ACTEURS COMMUN AUX DEUX DÉBATS PUBLICS

Projet de réseau de transport public du Grand Paris et Projet Arc Express

Janvier 2011

CLUB VAL DE BIÈVRE ENTREPRISES

Val de Bièvre
Entreprises

Le Club Val de Bièvre Entreprises est une association ayant pour vocation de permettre aux responsables et cadres d'entreprises du territoire de mieux se connaître, de participer à des rencontres sur des thématiques qui les intéressent, de faire part de leurs préoccupations et de leurs attentes à la Communauté d'agglomération de Val de Bièvre (CAVB), aux villes, ainsi qu'à d'autres acteurs institutionnels.

Instance de dialogue et force de propositions, le Club des entreprises du Val de Bièvre représente plus de 80 entreprises et contribue à favoriser le dialogue entre les entreprises pour initier des synergies, ainsi qu'à renforcer les échanges entre élus et responsables d'entreprises. Il participe à la promotion économique et à la valorisation du territoire et peut également s'impliquer en faveur de projets territoriaux.

CLUB VAL DE BIÈVRE ENTREPRISES

7/9, avenue François-
Vincent Raspail

94114 Arcueil cedex

contact@valdebievreentreprises.com

www.valdebievreentreprises.com

Enjeux pour les entreprises du Val de Bièvre

À l'initiative du Club et de la Communauté d'agglomération, les entreprises du Val de Bièvre se sont réunies à plusieurs reprises pour évoquer les problématiques liées aux transports et aux déplacements.

Une étude réalisée en 2008 par le Club et la CAVB a mis en avant certaines problématiques :

- 49 % des salariés utilisent les transports en commun pour se rendre sur leur lieu de travail et 29 % d'entre eux se plaignent de leur temps de trajet,
- 60 % des dirigeants considèrent le déplacement de leurs salariés comme un sujet important pour la vie de leur entreprise et qui impacte leur activité,
- 75 % des entreprises considèrent que les déplacements de banlieue à banlieue sont difficiles ou très difficiles.

Pour l'ensemble des chefs d'entreprise, l'accessibilité est un enjeu majeur pour assurer la pérennité de leur activité.

Le développement d'un réseau de transports en commun lourd doit :

- permettre de faciliter les recrutements et de fidéliser les salariés (en réduisant leur temps de transport),
- favoriser le rapprochement entre les entreprises et leurs clients ou fournisseurs, notamment en ce qui concerne le transport de marchandises,
- s'inscrire dans le cadre du projet de développement économique Cancer Campus.

Cancer Campus est un projet de pôle de recherche et de développement économique de dimension mondiale, dédié à la lutte contre le cancer, avec pour objectif de rassembler autour de l'Institut Gustave Roussy des entreprises innovantes et des organismes de recherche et de formation. Il s'inscrira dans un campus urbain de qualité, accueillant logements, commerces, services et équipements.

Les CHIFFRES

Le Val de Bièvre regroupe 7 communes : Arcueil, Cachan, Fresnes, Gentilly, Le Kremlin-Bicêtre, L'Haÿ-les-Roses et Villejuif.

200 000 habitants

(2008, source : INSEE)

7 500 acteurs économiques

(2009, source : Observatoire économique CAVB)

Un parc de bureaux qui a doublé depuis le début des années 1990 et atteint près de

600 000 m²

(2009, source : Observatoire économique CAVB)

50 000 emplois privés

(2009, source : Observatoire économique CAVB)

Des livraisons de plus en plus difficiles

De plus en plus, les pouvoirs publics investissent dans de grands travaux pour la mise en place de tramways ou de bus en site propre. Ces travaux favorisent l'émergence de réglementations plus restrictives pour le transport de marchandises en ville (sens de circulation, rues piétonnes, plages de livraison, longueurs des véhicules). Par ailleurs la notion de nuisance sonore est de plus en plus forte sur les livraisons en ville.

En parallèle, les solutions de transports de marchandises ferroviaires en Ville proposées par la SNCF sont plus d'ordre marketing/médiatique, puisqu'en opposition avec les restructurations engagées sur le fret (suppression des « wagons isolés »).

Les contraintes sur le transport de marchandise en ville vont continuer à croître. Dans ce contexte, le Club Val de Bièvre Entreprises souhaite que soient envisagées des alternatives pour livrer les centres urbains comme les plates-formes multimodales citadines. Cette démarche peut sembler coûteuse aujourd'hui mais semble moins risquée que d'attendre et de subir d'un seul tenant les contraintes à venir, avec à terme d'éventuelles délocalisations d'entreprises.

Soutien au projet Orbival

Le Club Val de Bièvre Entreprises est membre depuis juin 2009 de l'association Orbival et fait partie de son conseil d'administration. Le trajet et les stations d'Orbival sont repris pour l'essentiel dans les deux projets Arc Express et Grand Paris.



24 juin 2009 : adhésion du Club à Orbival.

Les orientations soutenues par le Club Val de Bièvre Entreprises

Le Club Val de Bièvre Entreprises soutient les orientations suivantes :

- la validation du tracé qui dessert les gares d'Arcueil-Cachan (connexion avec le RER B) et de Villejuif-Louis Aragon (connexion avec la ligne 7 du métro et le futur tramway T7),

- la création d'une nouvelle gare à proximité de l'Institut Gustave Roussy et du parc d'activités de la Petite-Bruyère (Villejuif). Cette gare, proposée dans les deux projets, permettra une interconnexion entre la rocade de métro et la ligne 14 prolongée,
- la création d'une nouvelle gare positionnée à proximité du CHU du Kremlin-Bicêtre et de la Zone d'Activités Économique du Ricardo (Arcueil).

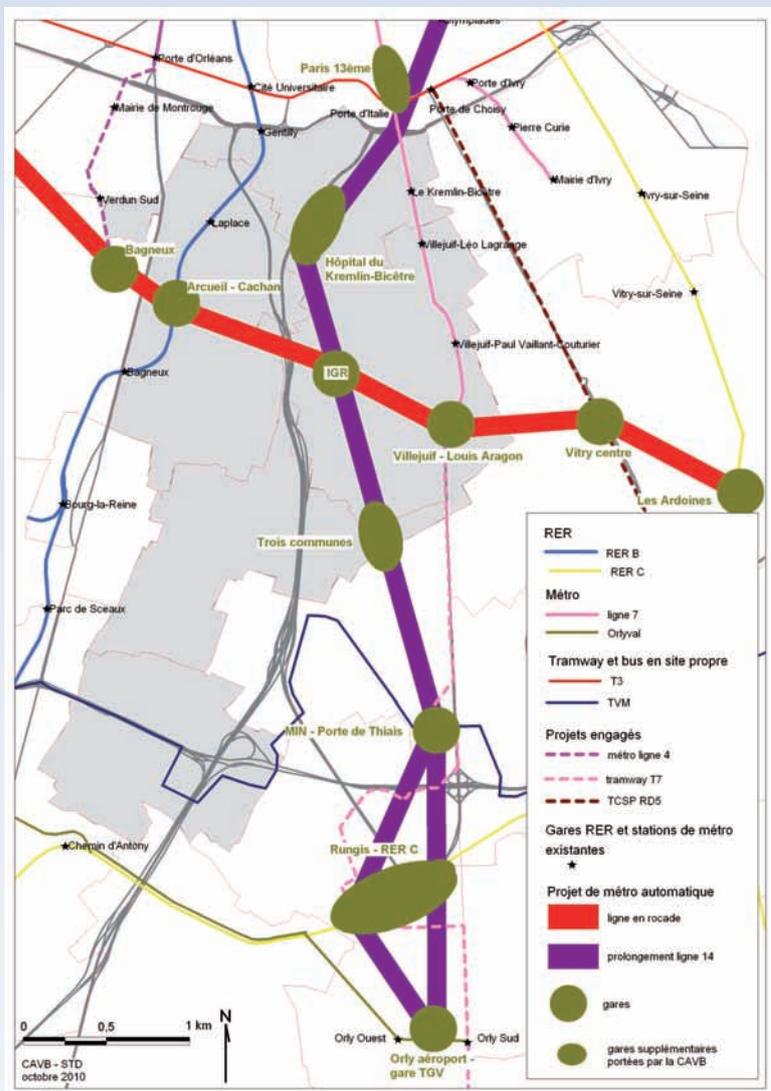


Gare d'Arcueil-Cachan et Aqueduc de la Vanne.



Institut Gustave Roussy à Villejuif.

Les propositions du Club Val de Bièvre Entreprises



Le Club Val de Bièvre Entreprises propose :

- que soit créée une gare à l'emplacement dit « des 3 communes » à la croisée de Villejuif, L'Hay-les-Roses et Chevilly-Larue, permettant une meilleure desserte des zones d'activités économiques de l'Épi d'Or à Villejuif (plus de 1 000 emplois), du Plateau et des Coquelicots (L'Hay-les-Roses) ;
- qu'une connexion entre la ligne 7 du métro et la ligne 14 prolongée soit réalisée à la station Maison-Blanche, favorisant ainsi l'accès aux entreprises situées sur la Nationale 7 (centre commercial et d'affaires Okabé au Kremlin-Bicêtre, siège du Crédit Lyonnais à Villejuif...);
- que dès la conception des nouvelles infrastructures, les conditions de faisabilité pour le transport de marchandises (fret léger, messagerie...) soient étudiées.

Carte du schéma du futur métro soutenu par le Club Val de Bièvre Entreprises (source CAVB-STD, septembre 2010).

En conclusion

Le Club Val de Bièvre Entreprises demande que soient améliorés la qualité de service et le fonctionnement du réseau existant.

Il soutient le projet Orbival qui structure le développement territorial du sud francilien.

Il estime que le mode ferroviaire retenu représente une opportunité pour expérimenter des services innovants en matière de livraison de marchandises en ville.

Il souhaite que le rapprochement en cours entre les deux projets du Grand Paris et Arc Express aboutisse à une synthèse mise en œuvre rapidement sur le Val de Bièvre.